



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Maire : Denis Baille
 Secrétaires : Bernadette Welty et Anne-Laure Dewas
 Heures d'ouverture au public :
 du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
 Tél : 04 92 34 63 74
 Fax : 04 92 34 80 54
 Mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
La Poste : Lu, Mar, Mer, Je, et Ve de 11 h 30 à 12 h 30
 Et de 13 h 15 à 14 h 45
 Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
 Tél : 04 92 34 61 61
Infirmières : Sandrine Rousselle et Gregory Cimbolini
 tél : 06 65 55 36 30

Taxi : Franck Boaglio au 06 72 00 54 13
Assistante sociale : Le 4^{em} jeudi du mois de 9h à 11h
 Tél : 04 92 30 09 00
Bibliothèque : Du Mar au vend de 15h à 18h30
 Et dimanche de 10h30 à 12h
 Tél : 04 92 34 83 44
 mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence,
 ouvert toute l'année
 tél : 04 92 34 72 62
Petit musée du cuivre : visite sur rendez-vous
 au 04 92 34 67 04

Horaires de car

Le département a réduit le service, les transports ne sont assurés dorénavant qu'en période scolaire

THOARD (départ)	DIGNE (arrivée)	Uniquement en période scolaire	Lun	Mar	Merc	Jeu	Vend
6h55	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X
9h00	9h35		X	X		X	X
13h25	14h00	Scolaire			X		
DIGNE (départ)	THOARD (arrivée)						
11h15	12h00	Scolaire			X		
12h20	13h10	Scolaire			X		
14h55	15h30	Scolaire					X
15h55	16h30	Scolaire	X	X		X	
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X	



A noter

Devenir gendarme, une vie au service des autres
 Faire un métier utile aux autres et reconnu, au coeur de
 l'événement,
 Au contact permanent de la population et du citoyen
 Un recrutement de 17 à 36 ans avec ou sans diplôme
 Pour toute information sur le recrutement dans le départe-
 ment des Alpes de Haute Provence
 Appelez le 06 13 23 87 79 ou sur www.lagendarmerie.fr

Recensement

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans, doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

Département des Alpes de Haute
 -Provence
 Mairie de Thoard -04380
 ISSN : 07679335
 Juin 2016
 Directeur de publication : Denis
 Baille
 Crédits photos : JC Fabre, Y
 Feraud

Les inscriptions sur les listes électorales se font du 1er septembre au 31 décembre 2016